

ECOLE DE MUSIQUE, DE THEATRE ET DE DANSE DES VERSANTS D'AIME TARIFS 2018 - 2019

Quotients familiaux	Eveil musical 3/4 d'heure	Parcours instrumental ou vocal 1h + 1h/semaine	Théâtre Chœur seul cycle harmonie 1h30/semaine	Classe club Musique 4h/semaine	Danse enfants et ados 1h15/semaine
≤352	64,20 €	201,00 €	122,40 €	271,30 €	102,00 €
353≤709	79,60 €	227,50 €	145,90 €	323,00 €	132,60 €
710≤974	101,00 €	317,20 €	194,80 €	431,50 €	163,20 €
975≤1239	124,40 €	415,10 €	243,80 €	539,60 €	204,00 €
1240≤1399	151,00 €	492,70 €	295,80 €	651,80 €	234,60 €
1400≤1599	167,20 €	568,10 €	337,60 €	745,60 €	265,20 €
1600≤1799	181,60 €	589,60 €	359,00 €	793,60 €	306,00 €
≥ 1800	193,80 €	601,80 €	371,20 €	805,80 €	318,20 €

Danse adultes	1h30/semaine	244,80 €/à l'année
Chœurs aînés	1h30/semaine	30,60 €/à l'année
Percussions aînés	1h/semaine	30,60 €/à l'année

Il est rappelé les conditions tarifaires suivantes :

Réduction accordée dès la seconde inscription dans la famille : 25%.

Réduction accordée pour la troisième inscription et les suivantes : 30%.

Ces réductions s'appliquent en priorité sur les tarifs les moins élevés, en commençant par les réductions de 30% et en considérant l'ensemble des inscriptions de la famille, sans tenir compte de l'antériorité de l'inscription des enfants concernés.

La cotisation est due au titre de l'année complète, et payée en trois fois, sur titre de recette émis par les Versants d'Aime.

Seul les débutants peuvent arrêter l'activité, jusqu'à la fin du 1er trimestre exclusivement. La facturation est alors limitée à 1/3 de la cotisation annuelle.